

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 05 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 05 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Plougonver le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BANIEL Pascal (suppléant) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BIAVA Denis (suppléant) ; BILLAUX Béatrice ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GONSE Inès (suppléante) ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; KERHERVE Guy ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MANGOLD Jacques ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; THOMAS David (suppléant) ; VAROQUIER Lydie ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle	à DUMAIL Michel
BREZELLEC Marcel	à VIBERT Richard
CHAPPE Fanny	à LE MEAUX Vincent
CONNAN Josette	à LE GAOUYAT Samuel
JOBIC Cyril	à SCOLAN Marie-Thérèse
KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe	à CADUDAL Véronique
LE HOUEROU Annie	à GOUDALLIER Benoît
LE SAOUT Aurélie	à GUILLOU Rémy
PARROT Marie-Christine	à GOUAULT Jacky
PONTIS Florence	à SALLIOU Pierre
PRIGENT Jean-Yvon	à LE FOLL Marie-Françoise
RASLE-ROCHE Morgan	à CLEC'H Vincent
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOETE Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BUHE Thierry ; CHEVALIER Hervé ; ECHEVEST Yannick ; HAGARD Elisabeth ; HORELLOU Pascal ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE GALL Annie ; LE VAILLANT Gilbert ; MOZER Florence.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	63
Procurations	13
Absents	12

Date d'envoi de la convocation
Mercredi 29 juin 2022

Délibération

DEL2022-07-150

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 8 mars 2022 du Conseil Communautaire approuvant le budget primitif 2022,
Vu la délibération du 14 juin 2022 portant approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021 et celle relative à l'affectation des résultats,

Considérant qu'au stade du budget primitif, un résultat de clôture déficitaire, en section de fonctionnement avait été estimé, pour **- 241.128,94 €**

Considérant qu'après finalisation des travaux de clôture comptable et intégration d'un virement intervenu tardivement au titre du versement mobilité, la section de fonctionnement a en réalité dégagé un excédent en 2021, à **+ 124.843,59 €**

Considérant qu'il y a donc lieu de réduire le déficit reporté en section de fonctionnement de 241.405,02 € et d'inscrire le résultat de fonctionnement 2021 affecté en section d'investissement, par une écriture en compte 1068, de **+ 124.843,59 €**

Considérant qu'au stade du budget primitif, un solde excédentaire était dégagé, en section d'investissement, pour **52.981,98 €**

Considérant qu'après finalisation des travaux de clôture comptable, la section d'investissement a dégagé, en 2021, un solde excédentaire de **53.490,98 €** et qu'il y a donc lieu de réajuster le solde du compte R001 – Solde excédentaire de la section d'investissement, de **+ 508,50 €**

Considérant qu'il y a lieu de mobiliser ces ressources nouvelles pour financer le complément du plan vélo, en augmentant les dépenses d'équipement du budget annexe transports de **+ 220.508,45 €**, pour ajuster les crédits relatifs aux prestations de services à hauteur de **+ 57.972,53 €**, et pour annuler le recours à l'emprunt d'équilibre, pour **- 88.000 €**

Considérant l'équilibre de la décision modificative valant budget supplémentaire ici présentée

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
Chap.011 - Achats et autres charges - Compte 611 Prestations de services	57 972,53 €		
Déficit antérieur reporté en section de fonctionnement			
D002 - Déficit reporté - Fonctionnement	-241 128,94 €		
Dépenses d'ordre			
D023 - Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	183 156,41 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
		Chapitre 16 - Compte 1641 - Emprunt d'équilibre	-88 000,00 €
		R001 - Solde excédentaire de la section d'investissement	508,50 €
		Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	124 843,54 €
Dépenses d'équipement 2022		Recettes d'ordre	
Chap.20 - Compte 2031 - Frais d'études - Plan Vélo	80 000,00 €	R021 - Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	183 156,41 €
Chap.21 - Compte 2158/2188 - Aménagements abris vélos	140 508,45 €		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	220 508,45 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	220 508,45 €

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- D'approuver la présente décision modificative valant budget supplémentaire, équilibrée en dépenses comme en recettes, à + 220.508,45 € en section d'investissement ;
- De réduire le compte D002 – Déficit reporté – Section de fonctionnement, de 241.128,94 € ;
- D'augmenter les crédits budgétaires inscrits au chapitre 011, de 57.972,53 € ;
- D'augmenter les comptes D023-R021 correspondant au virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, et constituant l'autofinancement, de 183.156,41 € ;
- D'augmenter le résultat inscrit en compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés, de 124.843,54 € ;
- D'augmenter le compte R001 correspondant au solde excédentaire de la section d'investissement, de 508,50 € ;
- De réduire le recours à l'emprunt d'équilibre, à hauteur de 88.000 € ;
- D'augmenter les crédits budgétaires inscrits en chapitre 20, à hauteur de + 80.000 € ;
- D'augmenter les crédits budgétaires inscrits en chapitre 21, à hauteur de 140.508,45 €.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Christian PRIGENT

